

Fiche descriptive des activités à réaliser en entreprise par l'apprenti

BTSA Aménagements Paysagers

La formation en alternance suppose, pour l'apprenti, une acquisition progressive de ses compétences et le développement de son autonomie. Pour que cette formation soit bénéfique pour l'apprenti et pour l'entreprise, les activités ci-dessous doivent lui être confiées selon une progression établie avec le CFA.

Étant donné la diversité des activités nécessaires à la préparation du diplôme, si certaines activités ne sont pas développées dans l'entreprise, l'apprenti sera amené à effectuer une formation complémentaire dans une autre entreprise.

| | |
|--|--|
| <p>Métiers préparés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsable de chantier ou chef d'entreprise en aménagements paysagers • Responsable des aménagements paysagers au sein d'une collectivité • Technicien supérieur en bureau d'études <p>Poursuite de formation possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certificat de Spécialisation • Licence professionnelle <p>Déroulement indicatif de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 26 semaines par an en entreprise • 21 semaines par an au CFA <p>L'apprenti est un salarié particulier.</p> <p>Il a droit à 5 semaines de congés payés par an sur le temps prévu en entreprise, plus une semaine supplémentaire pour révisions, dans le mois qui précède l'examen terminal.</p> <p>L'entreprise est tenue de former l'apprenti à la sécurité sur le poste de travail et à lui présenter le document unique d'évaluation des risques professionnels.</p> | <p>1- Réaliser l'étude d'un projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une étude de la demande d'un client. • Réaliser l'état des lieux du chantier : relevés topographiques, étude des réseaux, études du sol et autres éléments de terrain. • Faire la synthèse des éléments et orienter les choix des composantes du projet. • Réaliser un plan d'organisation de l'espace. • Réaliser un plan esquisse du projet à remettre au client avec les documents techniques d'accompagnement s'il y a lieu : coupes, profils, schémas... <p>2- Réaliser le devis et la programmation du chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'étude du devis ou prévoir le budget dans le cadre d'une collectivité, élaborer des prix sur un dossier d'appel d'offres. • Réaliser un devis. • Présenter le projet au client. • Présenter le devis et argumenter les choix techniques. • Établir la programmation du chantier : planning, coordination avec les autres corps de métiers. • Négocier les approvisionnements avec les fournisseurs. <p>3- Mettre en oeuvre le chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser et réaliser les différentes tâches techniques sur le terrain : plantations, engazonnements, travaux de maçonnerie paysagère, entretien, tonte, taille, application de produits phytosanitaires en respectant les doses d'application et les équipements de protection individuelle. • Animer et coordonner le travail d'une ou plusieurs équipes sur le chantier. • Faire face aux situations techniques et humaines inhabituelles et imprévues. <p>4- Analyser le chantier et rendre compte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrer les données techniques et économiques durant le déroulement du chantier. • Analyser les aspects techniques qualitatifs du chantier en regard du cahier des charges. • Analyser les données économiques du chantier : prix de revient, marge bénéficiaire... • Rendre compte des analyses et des problèmes relationnels rencontrés sur le chantier. |
|--|--|